

# DOSSIER D'INSCRIPTION

## SCOLAIRE

ville de villeurbanne

### ANNÉE SCOLAIRE 2011 - 2012

#### DIRECTION DE L'ÉDUCATION

annexe de l'hôtel de ville  
52 rue racine  
téléphone 04.26.10.60.60  
télécopie 04.26.10.60.06  
www.mairie-villeurbanne.fr

adresse postale  
annexe de l'hôtel de ville  
bp 81319  
69609 villeurbanne cedex  
en rappelant le service  
concerné

#### Enfant

**NOM :** ..... **Prénom :** .....  
**Date de naissance :** ..... **Lieu :** .....  
**Sexe :** Féminin  Masculin   
**Adresse :** .....  
**Nationalité :** .....

#### Responsable légal de l'enfant

Père  Mère  Tuteur   
 Autre (à préciser) ..... N° Cafal .....

#### Situation familiale

Marié(e)  Divorcé(e)  Séparé(e)  Veuf (veuve)  Pacsé(e)   
Vie maritale  Célibataire

Père (ou conjoint)	Mère (ou conjointe)
Nom .....	Nom .....
Prénom .....	Prénom .....
Adresse .....	Adresse .....
Code postal .....	Code postal .....
Ville .....	Ville .....
Tél. ....	Tél. ....
Mail .....	Mail .....
Profession .....	Profession .....
Nom employeur .....	Nom employeur .....
Tél. travail .....	Tél. travail .....
Mail .....	Mail .....

## Frère(s) et sœur(s) au même domicile

Nom	Prénom	Date de naissance	Scolarisé(es)	
			lieu de scolarisation	
			oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>	
			oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>	
			oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>	
			oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>	
			oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>	
			oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>	

**Attention :** Si vous souhaitez inscrire plusieurs enfants pour l'année scolaire, vous devez remplir une fiche par enfant.

## Justificatifs à fournir pour toute inscription à l'école

- une copie de justificatif de domicile datant de moins de 3 mois (facture EDF, téléphone hors portable, quittance de loyer, facture d'eau)
- une copie du livret de famille (**toutes les pages utilisées**) ou un extrait d'acte de naissance de l'enfant
- pour les parents divorcés, un justificatif de garde de l'enfant (jugement de divorce) ou, pour les personnes séparées (en instance de divorce), une attestation de la personne qui ne garde pas l'enfant, justifiant son accord à cette inscription, ainsi que la photocopie de sa carte d'identité
- si votre famille ou seulement votre enfant réside chez un tiers, il faut produire une attestation sur l'honneur signée de la personne qui héberge, une photocopie de sa carte d'identité et un justificatif de domicile de l'hébergeant datant de moins de 3 mois

Je certifie sur l'honneur l'exactitude de tous les renseignements figurant sur la présente demande.

A....., le ..... Signature des parents

Vous devez renvoyer ce dossier complété et accompagné des pièces justificatives demandées ci-dessus à l'adresse suivante :

*Hôtel de Ville  
Service éducation - Inscriptions scolaires  
BP 81319  
52, rue Racine  
69609 Villeurbanne cedex*

Vous recevrez un certificat d'inscription à votre domicile. Ce certificat indiquera l'école que devra fréquenter votre enfant et devra être présenté au directeur de l'école concernée pour admission définitive.